

1. OBJECTIF et DOMAINE D'APPLICATION

Cette POS définit le mode de fonctionnement des consultations d'infectiologie destinées aux patients ayant recours au système d'accès aux soins 49 (SAS).

Ces consultations seront le matin en fin de matinée en jours ouvrable

2. DESTINATAIRES POUR APPLICATION

Assistants de Régulation Médicale (ARM) / ARM Superviseur / ARM coordinateur / Médecins régulateurs urgentistes (MRU) / Médecins Régulateurs Généralistes (MRG) / Médecin infectiologue / Opérateurs de Soins Non Programmés.

3. DOCUMENTS LIES

Aucun

4. LOCALISATION, EQUIPEMENTS

Les consultations d'infectiologie se situe au rez de chaussé du bâtiment H5 « La colline » du CHU d'Angers.
Accès en transports en commun : par Tramway, arrêt Capucins

5. MISSIONS :

Il sera possible d'adresser un patient appelant le SAS vers une consultation d'infectiologie en jours ouvrable. Deux créneaux de consultations de 30 minutes seront disponible chaque jours de semaine : 14h et 14h30.

Tout patient peut être adresser sans restriction géographique. Toutefois, si le patient se situe à une longue distance du CHU d'Angers, il conviendra de s'assurer que celui-ci peut être accompagné.

Pour cela, la consultation en infectiologie se fera via

- En heure ouvrable : appeler le 02.41.35.53.01 (en interne : 55301)

Validation	Approbation
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN2 Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2_NOTIME	ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN3 Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3_NOTIME
Vérification rédacteur	
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN1 Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTIME	Fonction et secteur d'activité :

Les critères d'adressage pour la consultation d'infectiologie sont par exemple:

- Infection pulmonaire, urinaire, cutanée d'évolution défavorable sous traitement, sans signe de gravité
- Angines nécessitant un TDR ou sinusite, infection pulmonaire, urinaire ou cutanée si l'accès au médecin traitant n'est pas possible
- Fièvre en retour de voyage sans signe de gravité (nécessité d'une consultation dans la journée). Dans ce cas, un patient peut être adressé après contact avec le sénior de maladie infectieuse (06 65 80 74 77)
- Tableau clinique d'urétrite ou autre IST
- Fièvre d'évolution prolongée
- Fièvre du sujet immunodéprimé (nécessité d'une consultation sous 12h si neutropénie)
- Suspicion de maladie de Lyme ou autre pathologie d'inoculation

Chez des patients à priori ambulatoires. La consultation d'infectiologie n'est pas adaptée à des patients présentant des difficultés de maintien à domicile, de mobilisation, ou de décompensation d'une maladie sous-jacente

Les critères de non adressage pour la consultation d'infectiologie sont:

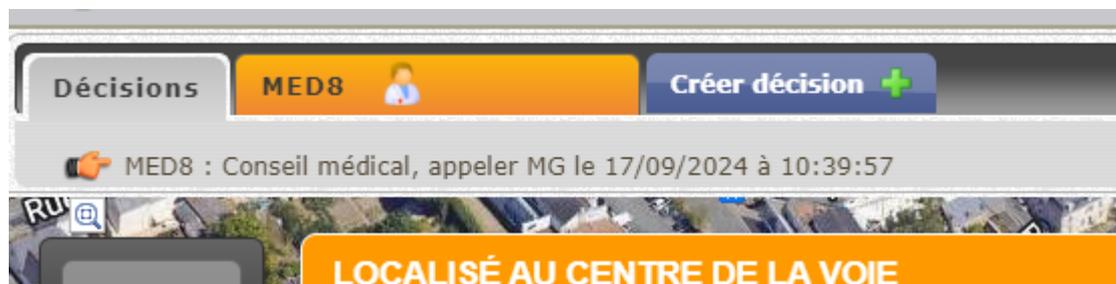
- Signes de gravité
- Vaccinologie, notamment avant voyage (contacter le CVI, ou prendre rendez-vous sur Doctolib)
- AES (circuit dédié)
- Infections des voies aériennes supérieures autre qu'angines et sinusites

Au moindre doute quand à la pertinence de l'adressage, ne pas hésiter à contacter le sénior de maladie infectieuse pour avis.

6. LOGICIEL DE REGULATION :

Au niveau du SAS 49, dans Centaure 15, il faut :

- Le médecin prend la décision « MED 8 » et décide d'un délai de consultation



Dans la note médicale, le médecin précise sa demande.

- Si souhait d'une consultation infectiologique d'emblée : noter « consultation infectiologie SAS »
- Si souhait d'une consultation infectiologique en l'absence de solution de médecin généraliste (ex : angine ou sinusite) : noter « consultation infectiologie SAS si pas de consultation médecine générale disponible dans le délai.

Dans le devenir du patient : il choisit « consultation SAS infectiologie » à Angers puis appuie sur l'icône imprimante afin que le dossier centaure soit transmis au service de consultation de maladie infectieuse

- L'OSNP : se charge de l'organisation du rendez vous
 - Heure ouvrable : appel du 02 41 35 53 01 puis rappelle le patient pour lui communiquer le rendez vous
 - Lorsque l'OSNP rappelle le patient : elle lui indique la nécessité du port d'un masque

9. Groupe de travail

NOM Prénom	Fonction	Secteur d'activité	Rôle
Dr VERCHERE Julien	Ruf centre 15	DMU	Validation
Dr PLARD Delphine	Ruf A centre 15	DMU	Validation - Rédaction
Dr DUBEE Vincent	PUPH	Maladie infectieuse	Validation
Dr DAMBRINE Sophie	Médecin	ADOPS	Validation
BEAUMONT Christelle	FF Cadre CRRRA	DMU	Validation
BUCHON Virginie	Superviseurs	DMU	Validation